

Date de la convocation
Le 5 janvier 2018

Ordre du jour

- Approbation du nom des rues de commune dans le cadre du projet « Numérue »
- Réactualisation du règlement intérieur de la salle socio culturelle
- Transfert de la compétence « accueil de loisirs extrascolaire » et création d'un accueil de loisirs extrascolaire au 1^{er} septembre 2018
- Transfert de la compétence « équipements sportifs d'intérêt communautaire » à la communauté de communes
- Etude des devis pour la restauration du logement de l'ancien bureau de Poste et demande de subvention
- Questions diverses.

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de LE VILHAIN (Allier) dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard SOULIER.

PRESENTS : MM. Bernard SOULIER, Christian BRAUD, David MATHIAUD, Emmanuel RIVIERE et Christophe RUE
MMES. Sylvie BLANCHARD, Stéphanie PARDOUX, Catherine SADDE, Monique TRIBOULET et Sandrine VERMEERSCH.

ABSENT EXCUSE : AUCUN

Madame Monique TRIBOULET a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 18 décembre est lu et approuvé. Aucune observation n'est formulée.

Document déposé à la SP de Montluçon le 18/05/2018

Approbation du nom des rues de commune dans le cadre du projet « Numérue »

L'intérêt communal d'une bonne identification des habitants, la rapidité d'intervention des secours ou du médecin de garde, le bon acheminement du courrier et des colis etc... que présente la dénomination des voies nouvelles a été soumise au conseil municipal qui accepte les noms suivants :

- | | | |
|---------------------|-------------------------------|-------------------------|
| - Route de la Forêt | - Route de la Pierre Chevriau | - Route du Point de Vue |
| - Route de Cosne | - Rue du Château | - Chemin du Lavoir |
| - Route de la Bâche | - Rue des Accacias | - Rue des Bordes |
| - Place de la Pompe | - Route d'Ygrande | - Chemin du Canal |
| - Rue du Bourg | - Rue Louis Muret | - Route de Cérilly |
| - Place de l'Eglise | - Chemin Ferby | |
- Chemin de la croix de l'Abbé Gaume

Le lieu-dit « Les Bordes » est complexe. Il y a beaucoup d'habitations, il sera donc inclus dans ce projet.

Il est signalé que le changement d'adresse pour les habitants est gratuit sauf pour les cartes grises avec les anciennes immatriculations.

Document déposé à la SP de Montluçon le 31/01/2018

Réactualisation du règlement intérieur de la salle socio culturelle

Monsieur le Maire explique que le règlement intérieur de la salle socio culturelle date de quelques années approuvé par délibération N°3 en conseil municipal le 27 avril 2011.

Après diverses discussions et lecture de celui-ci le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de réactualiser le document en modifiant notamment l'article 4, l'article 5 et l'article 8, ainsi que la rubrique des contacts.

Document déposé à la SP de Montluçon le 31/01/2018

Transfert de la compétence « accueil de loisirs extrascolaire » et création d'un accueil de loisirs extrascolaire au 1^{er} septembre 2018

La communauté de communes a engagé avec les familles et les enseignants, la réflexion, par le biais d'une enquête, permettant de définir l'organisation du temps scolaire la mieux à même de répondre aux souhaits des uns et des autres.

Les résultats du questionnaire adressé fin septembre 2017 aux familles des enfants scolarisés sur le territoire de la communauté de communes selon lesquels les parents déclarent souhaiter la création d'un accueil de loisirs extrascolaire.

Après concertation, le conseil municipal décide de transférer, 8 voix pour et 2 abstentions, la compétence accueil de loisirs extrascolaire à la communauté de communes du Pays de Tronçais.

Document déposé à la SP de Montluçon le 31/01/2018

Transfert de la compétence « équipements sportifs d'intérêt communautaire » à la communauté de communes

Suivant le rapport de M. le Maire, le conseil communautaire a sollicité le transfert de la compétence équipements sportifs d'intérêt communautaire, avec pour objectif de diversifier l'offre d'activités sportives et de loisirs sur le territoire de la communauté de communes.

La forêt de Tronçais fait partie des très rares forêts domaniales de France à avoir obtenu le label « forêt d'exception » et le Pays de Tronçais dispose de réels atouts pour l'installation d'un parcours permanent de course d'orientation.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de se doter de la compétence équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Document déposé à la SP de Montluçon le 13/02/2018

Etude des devis pour la restauration du logement de l'ancien bureau de Poste et demande de subvention

L'Agence Postale Communale a été transférée, l'appartement de l'ancien bureau de Poste s'est libéré suite au décès de sa locataire, le conseil municipal décide, après plusieurs visites dans ce bâtiment, d'associer le logement et l'ancien bureau de Poste pour faire une habitation un peu plus grande.

Ce T4, pour un couple avec enfants, peut apporter un peu de vie dans notre village. La structure sera conservée. La rénovation ne concerne que l'aménagement intérieur.

Des devis ont été sollicités à différents artisans et sur les propositions de Monsieur le Maire, le conseil municipal retient :

ENTREPRISES RETENUES	VOIX	
	Pour	Contre
☞ Menuiserie MARCADIER	10	0
☞ Maçonnerie BERTRAND	10	0
☞ Electricité SAMAIN	9	1
☞ Plomberie BEZERT	10	0
☞ Plâtrerie AUBERGER	10	0
☞ Isolation AUBERGER	10	0
☞ S.A.R.L. CONTACT		
☞ ERDF		

- PROPOSE que ces travaux soient inscrits au programme « Logement de l'ancien bureau de Poste » au budget 2018.
- SOLLICITE les subventions :

de la **Commission Permanente du Conseil Départemental** une subvention au titre du programme de « Dispositif de soutien aux travaux d'amélioration énergétique et d'autonomie sur le parc locatif communal »

et

du **Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes** une subvention du titre du « Plan Régional en faveur de la Ruralité »

Questions diverses :

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 23 heures 15.